



## Rapport Sommaire

Concernant le présent accident, une enquête sommaire a été conduite selon l'article 46 de l'ordonnance du 17 décembre 2014 sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT), état le 1<sup>er</sup> février 2015 (RS 742.161). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

La version de référence de ce rapport est rédigée en langue française.

<b>Type d'aéronef</b>	Catalina NG			F-JBRR
<b>Exploitant</b>	Privé			
<b>Propriétaire</b>	Privé			
<b>Pilote</b>	Citoyen suisse, année de 1961			
<b>Licence</b>	Licence ULM <sup>1</sup> française			
<b>Heures de vol</b>	<b>total</b>	544:14 h	<b>au cours des 90 derniers jours</b>	14:19 h
	<b>sur le type en cause</b>	03:13 h	<b>au cours des 90 derniers jours</b>	03:13 h
<b>Lieu</b>	Hergiswil (NW)			
<b>Cordonnées</b>	667 000 / 204 000 ( <i>Swiss Grid</i> 1903)		<b>Altitude</b>	433 m/M
<b>Date et heure</b>	02 juin 2018, 14:25 (LT <sup>2</sup> = UTC <sup>3</sup> + 2 h)			
<b>Type d'exploitation</b>	Privé			
<b>Règles de vol</b>	Règles de vol à vue ( <i>Visual Flight Rules – VFR</i> )			
<b>Lieu de départ</b>	Hergiswil			
<b>Destination</b>	Hergiswil			
<b>Phase de vol</b>	Atterrissage			
<b>Nature de l'accident</b>	Collision avec un obstacle			
<b>Personnes blessées</b>	<b>Membres d'équipage</b>	<b>Passagers</b>	<b>Autres personnes</b>	
Légèrement blessé	0	0	0	
Pas blessés	1	1	sans objet	
<b>Dommages à l'aéronef</b>	Gravement endommagé			
<b>Autres dommages</b>	Aucun			

<sup>1</sup> ULM: aéronef ultra-léger motorisé

<sup>2</sup> LT: *Local Time*, heure normale

<sup>3</sup> UTC: *Universal Time Coordinated*, heure universelle coordonnée

**Déroulement de l'accident**

Lors de l'amerrissage près de Hergiswil (NW) l'hydravion heurte un objet immergé. L'impact situé sous la coque provoque un trou de 27 cm par 17 cm. Le Catalina NG se remplit rapidement d'eau et finit par couler jusqu'à la hauteur des ailes.

Le pilote et le passager sont pris en charge par le sauvetage. L'avion est ramené près de la rive sur la rampe de mise à l'eau de Stansstad.

Berne, le 1 décembre 2022

Service suisse d'enquête de sécurité